

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2009

Le conseil municipal, dûment convoqué le 2 avril 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Étaient présents : Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Christophe COQUART – Patrick DER-KEVORKIAN – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS - Franck ALBANESE - Murielle BARBECOT.

Excusés : Jacky NOUET – Magali TAFARO – Corinne CASALS

Secrétaire de séance : Georges SILVESTRE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

A la demande de Monsieur le Maire, l'assemblée accepte de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- demande de subvention pour l'abri de touche
- convention pour la mise à disposition d'un radar indicateur de vitesse

Election de la commission d'appel d'offres suite à une démission

Monsieur le maire informe l'assemblée que suite à la démission de Mme DESBOS, titulaire de la commission d'appel d'offres, c'est M. NOUET, 1^{er} suppléant dans la liste, qui passe titulaire.

Modification du tableau des emplois permanents

Monsieur PETRONE demande à l'assemblée d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif afin de lui confier l'état des lieux de la salle des fêtes, cet agent gère déjà les locations ; ceci offrirait un meilleur suivi. Cet agent pourra également s'impliquer dans l'archivage.

A l'unanimité l'assemblée accepte d'augmenter de 3 heures le temps de travail de Mme FOSSIER, pour passer à 30 heures par semaine à compter du 1^{er} mai 2009.

Adhésion de la communauté de communes à ORGANOM

Suite à la dissolution et SIVU et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la Communauté de Communes Centre Dombes à adhérer au syndicat mixte ORGANOM.

Remboursement indemnités journalières

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le remboursement par GRAS SAVOYE dans le cadre de l'assurance statutaire, des arrêts maladies d'agents, soit la somme de 2 477,94 €.

Participation au Fonds de Solidarité Logement

Monsieur le Maire rappelle le fonctionnement du Fonds de Solidarité Logement. Considérant que la commune possède un parc de logements sociaux important, l'assemblée décide à l'unanimité de reconduire une contribution de 150 €.

Participation de la commune aux centres de loisirs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la participation financière qu'apporte la commune aux familles dont les enfants fréquentent les centres de loisirs de Saint André de Corcy et de Villars les Dombes durant l'été.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de participer à hauteur de 2 € par jour et par enfant sur présentation d'une facture récapitulant les enfants ayant fréquenté ces centres de loisirs au cours de l'été 2009.

Règlement du restaurant scolaire

Madame DECOLLONGE indique que le règlement du restaurant scolaire sera présenté avant la prochaine rentrée scolaire, le moment étant inopportun actuellement.

Compromis projet BOUYGUES

Ce point est ajourné, tout devrait être prêt courant mai et fera l'objet d'une réunion de conseil municipal extraordinaire.

Demande de subvention pour l'abri de touche

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le programme d'installation d'un abri de touche au stade municipal inscrit au budget primitif pour une somme de 3 000 €.

Il donne connaissance de l'estimation financière de ces travaux se montant à 2 525,95 € TTC pour l'abri et 586,04 € TTC pour un dallage et la réalisation de plots.

Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide financière du Conseil Général de l'Ain., et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour viser et signer les pièces du marché et faire réaliser les travaux.

Convention pour la mise à disposition d'un radar indicateur de vitesse

Monsieur PETRONE présente le projet de convention pour la mise à disposition d'un radar indicateur de vitesse par la commune de SAINT ANDRE DE CORCY. Ce prêt est soumis à une redevance de 200 € par an pour une utilisation maximale de 2 mois.

L'assemblée autorise Monsieur le maire à signer cette convention.

Questions diverses

- Monsieur COQUART rend compte de l'assemblée générale du Syndicat d'Electricité de l'Ain.

- Messieurs SILVESTRE et PETRONE font le point sur l'avancement des travaux prévus au budget :
 1. la consultation pour l'aménagement de la place devant l'école doit être lancée prochainement.
 2. le Conseil Général a donné son accord de subvention pour la réhabilitation de la fontaine.
 3. le Conseil Général a donné son accord de subvention pour la réalisation du columbarium de 12 cases dans le cimetière.
 4. le plan du cimetière avec la matérialisation des nouveaux emplacements disponibles et la nouvelle numérotation de concession mis en forme selon nos désirs par le géomètre, a été transmis au syndicat d'électricité de l'Ain en vue de la future application de gestion informatique du cimetière.
 5. le propriétaire du terrain concerné par l'extension du cimetière a été rencontré
 6. la porte de sortie de secours de la salle des fêtes va être changée fin avril-début mai, une main courante sur la rampe d'accès handicapés est en cours d'étude.
 7. le marquage au sol sur la RD 1083, ainsi que la matérialisation d'une place de stationnement pour handicapés devant la salle associative seront terminés le 19 avril.
 8. les fixations du rideau dans la salle associative ont été mises en place.
 9. présentation de la chicane avec zone de stationnement le long de la route de Monthieux. Un ralentisseur sera également mis en place à cet endroit. Ce projet donnera lieu à une extension de la zone 30 du village vers la gare.
 10. la Communauté de Communes va lancer des consultations pour la remise en état du pont de ST MARCEL et l'agrandissement de la déchetterie de ST ANDRE DE CORCY

La séance est levée à 22 heures.

D.PETRONE

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

C.COQUART

P.DER-KEVORKIAN

C.LAMBERT

C.TAPONAT

C.JOSSERAND

JP FONTIBUS

F.ALBANESE

M.BARBECOT